

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 13904 Numéro SIREN : 382 296 747 Nom ou dénomination : SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2021 sous le numéro de dépôt 28965

SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 octobre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

FIDEXCO France
19, rue Rossini
06000 Nice

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 octobre 2020)

Aux associés

SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE

10 Avenue Du Square
Villa Montmorency
75016 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er novembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

La note 1.2 de l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations financières et valeurs mobilières de placement. Nos travaux ont consisté à examiner l'approche et les hypothèses retenues par votre société, et à apprécier, sur la base des éléments disponibles à ce jour, le caractère raisonnable des estimations qui en résultent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly sur Seine et Nice, le 02 avril 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FIDEXCO France

Anne-Claire Ferrie

A blue shield logo with a white checkmark inside, followed by a handwritten signature in black ink.

Anne-Claire FERRIE

Philippe MATHEU

SOCIETE PARTICIPATION DEAUVILLAISE

10 Avenue du square

75016 PARIS

Comptes au 31/10/2020



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/10/2020	31/10/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	482		482	482
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	424 401		424 401	424 401
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	6 784		6 784	6 784
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	431 668		431 668	431 668
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				301
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	63 172	132	63 039	56 172
(dont actions propres :)				
Disponibilités	668		668	10 709
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				1
ACTIF CIRCULANT	63 839	132	63 707	67 182
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	495 507	132	495 375	498 850

Exprimé en €

Rubriques	31/10/2020	31/10/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 276 357)	276 357	276 357
Primes d'émission, de fusion, d'apport	121 993	121 993
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 402	3 568
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	73 719	60 951
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-400	16 682
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	476 070	479 551
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 217	19 200
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18	29
Dettes fiscales et sociales		1
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	69	69
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	19 304	19 298
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	495 375	498 850

Rubriques	France	Exportation	31/10/2020	31/10/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			47	44
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			47	44
RESULTAT D'EXPLOITATION			-47	-44
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			2	16 834
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				2 548
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2	19 382
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			132	
Intérêts et charges assimilées			222	254
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				2 402
CHARGES FINANCIERES			355	2 656
RESULTAT FINANCIER			-353	16 726
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-400	16 682

Exprime en K€

Rubriques	31/10/2020	31/10/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	2	19 382
TOTAL DES CHARGES	402	2 700
BENEFICE OU PERTE	-400	16 682

I REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES

Faits caractéristiques majeurs de l'exercice

Épidémie de Covid-19 – Impact sur les activités

Il est à noter que l'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité des filiales directement et indirectement détenues par la société. L'ensemble des casinos et restaurants ont été fermés mi-mars conformément aux décisions gouvernementales.

Le gouvernement français ayant autorisé la réouverture, à compter du 2 juin 2020, des restaurants et des casinos, les établissements des Groupe Lucien Barrière SAS (GLB SAS) et Société Fermière du Casino Municipal de Cannes (SFCMC) ont rouvert à partir de cette date, en mettant en place des mesures sanitaires permettant d'assurer la sécurité des clients et du personnel. Le Groupe SPD a donc exploité ses casinos et ses hôtels du 1er novembre 2019 au 14 mars 2020 et du 2 juin au 26 octobre 2020 date à compter de laquelle compte tenu des nouvelles mesures gouvernementales l'ensemble de ses établissements européens ont été à nouveau fermés.

Dès la fermeture des établissements, les sociétés du groupe ont procédé à une adaptation de leur organisation, avec la mise en oeuvre d'un contrôle strict de ses coûts et investissements et en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en France (recours au chômage partiel, report d'échéances ou exonérations de charges sociales et fiscales...) et en travaillant avec ses partenaires sur le soutien qui pouvait être consenti (réduction de loyers, redevances....)

Le Groupe a continué à honorer ses échéances fournisseurs malgré la mise en activité partielle ou en congé de la quasi-totalité de ses personnels.

Dans ce contexte, la dette nette du Groupe au 31 octobre 2020 est de l'ordre de 343 M€, en hausse de près de 137 M€ sur la période.

Dans le cadre de la crise sanitaire, GLB SAS et SFCMC ont obtenu chacune un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) respectivement de 50 M€ et 20 M€ qui associé au tirage de l'ensemble de ses lignes bancaires disponibles leur ont permis d'assurer le niveau de liquidité suffisant à leurs filiales pour honorer leurs échéances salariales et fournisseurs.

Emprunt

La société a obtenu la suspension de son ratio d'exigibilité au 31 octobre 2020 et le report de 24 mois de l'échéance de juin 2020 de son prêt souscrit auprès de la Société Générale.

SPD a conclu en 2016 un contrat de prêt à moyen terme pour un montant de 30 millions d'euros à échéance 30 juin 2022 auprès de la Société Générale, dont le taux d'intérêt est EURIBOR +3 mois. Les fonds de cet emprunt sont destinés à la souscription d'un contrat de capitalisation auprès de la compagnie d'assurance SOGECAP. Conformément au contrat, un remboursement de 6,3 million d'euros a été opéré sur l'exercice précédent. Le nouvel échéancier convenu en 2020 stipule un remboursement de 6,3 millions en 2021 et de 12,9 millions en 2022.

En 2020, la société a souscrit à un nouveau placement pour 7 millions d'euros (26,2 millions en 2019).

Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 octobre 2020 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les montants sont exprimés en milliers d'euro.

1.1 Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2 Principales méthodes comptables

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement:

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les titres des sociétés filiales sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction d'éventuelles dépréciations. Ces dépréciations enregistrent l'écart entre le coût d'acquisition des titres de participation et leur valeur d'inventaire à la date de clôture, généralement déterminée en fonction de la situation nette comptable de la filiale ou en fonction de la valeur d'utilité de la participation, déterminée en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Les dividendes reçus sont comptabilisés en produits financiers dans l'exercice au cours duquel la décision de distribution intervient.

II ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

2.1 Engagements hors bilan

Les comptes titres de la société et le contrat de capitalisation souscrit auprès de la compagnie SOGECAP faisait au 31 octobre 2019 l'objet d'un nantissement auprès de la Société Générale en garantie de l'emprunt de 30 millions d'euros souscrit auprès de celle-ci. La banque a renoncé le 4 décembre 2019 au nantissement des comptes titres. Le contrat de capitalisation est lui toujours nanti à la date de clôture.

Par ailleurs, cette ligne de financement est soumise à des ratios d'exigibilité calculés sur la base des comptes consolidés de la société. Ces ratios sont respectés au 31 octobre 2019 et ont été suspendus au 31 octobre 2020.

2.2 Liste des filiales et des participations

Le tableau ci-après détaille les filiales et participations détenue par SPD.

III AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

3.1 Composition du capital

La société détient en propre 499 885 actions pour une valeur totale de 6 784 439,22 euros.

3.2 Épidémie de Covid-19 – Perspectives 2021

Les industries du jeux, de la restauration, hôtelières et du spectacle se trouvent aujourd'hui lourdement affectés par la crise sanitaire de la Covid-19. Au-delà de la fermeture momentanée des établissements en 2020 et 2021, le marché est affecté par la fermeture de frontières, l'interruption des transports internationaux et les limitations de déplacements.

En décembre 2020, GLB SAS et SFCMC ont obtenu chacune un nouveau Prêt Garanti par l'Etat (PGE) respectivement de 70 M € et 10 M€.

À la date d'arrêtés des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Sur cette base les comptes annuels de la société au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2020 sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

IV EVENEMENTS POST-CLOTURE

A l'exception des conséquences des événements décrits en 3.2, aucun événement post-clôture identifié à la date d'arrêt des comptes.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	481 786		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	424 401 440		
Autres titres immobilisés	6 784 439		
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	431 185 879		
TOTAL GENERAL	431 667 665		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			481 786	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			424 401 440	
Autres titres immobilisés			6 784 439	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			431 185 879	
TOTAL GENERAL			431 667 665	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL				

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations		132 220		132 220
DEPRECIATIONS		132 220		132 220
TOTAL GENERAL		132 220		132 220
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		132 220		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL			
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	19 217 360	6 317 360	12 900 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 400	18 400		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	68 625	68 625		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	19 304 385	6 404 385	12 900 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Tableau de variation des capitaux propres

	01/11/2019	Affectation de résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/10/2020
Capital social	276 357				276 357
Prime de fusion	27 623				27 623
Prime d'apport	93 028				93 028
Bon de souscription	1 342				1 342
Réserve légale	3 568	834			4 402
Réserves règlementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	60 951	12 767			73 719
Résultat de l'exercice	16 682	- 16 682		- 400	- 400
Total	479 551	- 3 081	-	- 400	476 070

Etats Financiers du 01/11/2019 au 31/10/2020

SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE

INFORMATIONS FINANCIERES FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE PART DE CAPITAL DETENUE (en %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CA net HT DU DERNIER EXERCICE CLOS	RESULTATS benefice ou perte du dernier exercice clos	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	OBSERVATIONS
				BRUT	NET						
1- FILIALES DETENUES à + DE 50%											
GROUPE LUCIEN BARRIERE	1 215 145	1 031 339 047	60%	364 744 310	364 744 310	0	0	26 592 268	(105 083 352)	0	
2- PARTICIPATIONS DETENUES DE 10 à 50%											
S.F.C.M.C.	2 102 184	107 205 295	21%	58 187 375	58 187 375	0	0	11 961 826	1 572 009	0	
3- PARTICIPATIONS DETENUES à - 10%											
- Françaises	1 174 656	70 671 045	2%	1 469 755	1 469 755	0	0	28 157 131	(5 510 644)	0	
- Etrangères											
4- PARTICIPATIONS DETENUES à - 1%											
- Françaises	50 000	1 864 273	0,10%	0,01	0,01	0	0	3 221 094	1 863 276	1 838	
- Etrangères											

Société de Participation Deauvillaise
Société par actions simplifiée
au capital de 276 356 931,50 euros
Siège social : Villa Montmorency
10, avenue du Square
75016 PARIS
382 296 747 RCS PARIS

ACTE UNANIME DES ASSOCIES DU

13 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un,

Le 13 Avril

- Monsieur Dominique DESSEIGNE, propriétaire de l'usufruit de 17 073 666 actions ;
- L'Indivision formée par Monsieur Alexandre DESSEIGNE-BARRIERE et Mademoiselle Joy DESSEIGNE-BARRIERE, propriétaire de 1 048 100 actions et nu-propriétaire de 16 573 781 actions ;
- Société de Participation Deauvillaise « autocontrôle SPD », propriétaire de la nue-propriété de 499 885 actions.

seuls associés de Société de Participation Deauvillaise, société par actions simplifiée au capital de 276 356 931,50 euros, divisé en 18 121 766 actions de 15,25 euros chacune (la « Société »), représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société, appelés à prendre ce jour, conformément aux stipulations de l'article 15.3.2 des statuts de la Société, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Président,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2020
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés clos le 31 octobre 2020 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2020 et quitus au Président ;
- Approbation des comptes consolidés clos le 31 octobre 2020;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2020;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Etant préalablement rappelé que :

Les associés ont pu prendre connaissance, préalablement aux décisions de ce jour, notamment des documents suivants :

- un projet d'acte unanime de la collectivité des associés de la Société de Participation Deauvillaise ;

- les comptes sociaux au 31 octobre 2020;
- les comptes consolidés au 31 octobre 2020;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

Les associés confirment que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires leur ont été adressés conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Première résolution

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'exercice social clos le 31 octobre 2020 et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 octobre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépense non déductible du résultat fiscal conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 quitus de leur gestion au Président.

Deuxième résolution

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2020, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Troisième résolution

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à -400 043,73 euros de la manière suivante :

Déficit de l'exercice	- 400 043,73 euros
Report à nouveau	73 718 537,16 euros
Montant à affecter	- 400 043,73 euros
Distribution de dividende	0 euros
Report à nouveau après affectation	73 318 493,43 euros

La collectivité des associés donne acte qu'au cours des 3 exercices précédents, les dividendes suivants ont été versés :

Exercice	Dividende distribué	Montant par action	Abattement fiscal
31 octobre 2019	3 080 700,22	0,17 €	Eligibles pour les personnes physiques
31 octobre 2018	2 174 611,92 €	0,12 €	Eligibles pour les personnes physiques

31 octobre 2017	5 110 345,84€	0,28 €	Eligibles pour les personnes physiques
-----------------	---------------	--------	--

Quatrième résolution

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du code de commerce, approuve ou ratifie lesdites conventions.

Cinquième résolution

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au Président de la société et à toute personne que le Président pourra nommer à l'effet d'accomplir toutes formalités légales relatives à toutes les résolutions qui précèdent.

Chaque actionnaire signera un exemplaire séparé du présent document et la réunion de tous les exemplaires signés du présent acte formera un acte unanime.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social de la Société.

Dominique DESSEIGNE

Joy DESSEIGNE-BARRIERE

Alexandre DESSEIGNE-BARRIERE

Société de Participation Deauvillaise
Dominique DESSEIGNE (en qualité de président)

Société de Participation Deauvillaise
Société par actions simplifiée
au capital de 276 356 931,50 euros
Siège social : Villa Montmorency
10, avenue du Square
75016 PARIS
382 296 747 RCS PARIS
La "Société"

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2020

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La Société de Participation Deauvillaise (SPD) est mère de deux sous-groupes Groupe Lucien Barrière et Société Fermière du Casino Municipal de Cannes (SFCMC).

Épidémie de Covid-19

L'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité de la société. L'ensemble des casinos et restaurants ont été fermés mi-mars conformément aux décisions gouvernementales.

Le gouvernement français ayant autorisé la réouverture, à compter du 2 juin 2020, des restaurants et des casinos, les établissements du Groupe ont rouvert à partir de cette date, en mettant en place des mesures sanitaires permettant d'assurer la sécurité des clients et du personnel. Les sociétés du Groupe ont donc exploité leurs activités du 1er novembre 2019 jusqu'à la mi-mars 2020, et de juin jusqu'au mois d'octobre, mois où la grande majorité des établissements ont été fermés avec des dates variables par pays et régions.

Dès la fermeture des établissements, le Groupe a procédé à une adaptation de son organisation, avec la mise en œuvre d'un contrôle strict de ses coûts et investissements et en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en France et en Suisse (recours au chômage partiel, report d'échéances ou exonérations de charges sociales et fiscales...) et en travaillant avec ses partenaires sur le soutien qui pouvait être consenti (réduction de loyers, redevances).

L'ensemble des projets d'investissement ont été revus et une réduction importante des budgets avec une suspension des investissements non essentiels a été appliquée.

Conséquences financières de l'épidémie de Covid-19

Au-delà des pertes opérationnelles importantes, avec une réduction de résultat opérationnel courant par rapport à l'exercice précédent d'environ 140 M€, et ce malgré les aides obtenues et comptabilisées dans le résultat, la société a constaté des pertes de valeur sur ses actifs long terme au regard des perspectives d'avenir.

Financement du Groupe et continuité d'exploitation

Le Groupe, dans le cadre de l'épidémie de Covid décrite ci-avant, et pour permettre le financement court terme de ses filiales, a obtenu deux prêts garantis par l'Etat. Un de 50 M€ avec pour échéance initiale le 15 mai 2021 et un de 20 M€ avec pour échéance initiale le 15 septembre 2021. Ces prêts pourront être reconduits suivant un nouvel échéancier à définir sur une période de 5 ans. Le Groupe a demandé le 15 mars 2021 le report au 15 mai 2026 du remboursement du premier prêt.

Par ailleurs, le Groupe a également obtenu un moratoire de ses échéances de crédit-bail immobilier du deuxième semestre de l'exercice pour un montant de 3,6 M€. Celles-ci sont reportées sur la dernière année du contrat.

Les actions engagées ci-dessus ainsi que l'obtention de waivers auprès des banques et investisseurs financiers permettent d'assurer la continuité d'exploitation du Groupe sur une période de 12 mois à la date d'arrêté des comptes, au regard des prévisions de trésorerie actuelles qui préemptent une fermeture totale de nos établissements jusqu'en avril 2021.

Litige URSSAF

Le Groupe a subi un contrôle URSSAF national sur l'ensemble des entités françaises portant notamment sur les pourboires au titre des exercices 2015, 2016 et 2017. Le Groupe a répondu le 28 septembre 2018 aux diverses lettres d'observations des URSSAF. Au 31 octobre 2019, les notifications définitives ont été reçues et en l'attente des réponses de la part des Commissions de Recours Amiable (CRA) saisies, le Groupe avait saisi les Tribunaux de Grande Instance. Au cours de l'exercice 2020, la majorité des CRA ont répondu et ont confirmé les chefs de redressement.

Renouvellement de concessions

Les renouvellements de la concession d'exploitation du Casino de Dinard et de la convention d'occupation des locaux entre la commune et la filiale du Groupe Barrière ont été signés le 18 décembre 2019, avec prise d'effet au 1er mai 2020 pour une durée de 15 ans. Les prochaines concessions venant à échéance sont celle du Casino de Bénodet le 30 juin 2021 et des casinos Le Croisette et Les Princes le 31 octobre 2021.

Le Groupe a déposé pour les deux casinos cannois un dossier de candidature le 26 octobre 2020 suite à l'autorisation donnée par le conseil d'administration le même jour. A la date d'arrêté des comptes, Le Groupe est dans l'attente du retour de la commission d'appel d'offres.

Investissements hôteliers

Au-delà de l'acquisition des murs de l'Hôtel des Neiges à Courchevel, le Groupe a également investi dans la transformation et passage en gamme 5 étoiles de l'Hôtel Westminster, qui a rouvert en septembre 2020, ainsi que la rénovation de La Thalasso à La Baule, prête pour réouverture en octobre 2020 avant les nouvelles fermetures administratives pour cause de l'épidémie Covid-19.

Ouverture du Carl Gustaf St-Barth

Après l'ouragan Irma qui a dévasté les Antilles à l'automne 2017, Le Carl Gustaf à Saint-Barthélemy a ouvert ses portes le 16 octobre 2020.

Développement de nouvelles activités

Le casino de Montreux a déposé un dossier en cours d'instruction pour exploiter les jeux de casino en lignes en Suisse. Le démarrage de l'activité est prévu pour l'exercice 2021.

La société Barrière Digital Entertainment a entamé en septembre 2020 un partenariat pour l'exploitation d'une plateforme de paris sportifs - BarriereBet.com. La société est rémunérée par une commission basée sur le produit brut des jeux déduction faite de certaines dépenses d'exploitation.

La société GLB Food&Beverages LLC a démarré en janvier 2020 l'exploitation de deux restaurants à Abou Dhabi aux Emirats Arabes Unis, dont une enseigne Fouquet's. Malgré un premier trimestre prometteur, l'épidémie de Covid-19 a perturbé tout le reste de l'exercice.

Fermeture du Casino des Princes

Le Casino des Princes a été fermé de novembre 2019 à début juin 2020, principalement en raison de la fermeture des locaux imposée par le bailleur pour que ce dernier puisse réaliser des travaux immobiliers dans l'immeuble où se situe le casino, qui héberge également un hôtel.

2. PERSPECTIVES D'AVENIR – EVENEMENTS POST CLOTURE

A la date d'arrêté des comptes, le contexte épidémique actuel implique que la grande majorité de nos établissements demeurent fermés, et sans une date précise de réouverture qui pourrait être, au mieux, aux alentours d'avril 2021.

Les fermetures administratives décrétées ont comme conséquence logique des difficultés à générer des flux de trésorerie pour faire face aux engagements du Groupe. Néanmoins, comme décrit dans les faits marquants de l'exercice, la continuité d'exploitation est aujourd'hui assurée pour les 12 prochains mois avec toutes les actions prises, que ce soit par l'intermédiaire de réduction de coûts d'exploitation, mais également par la garantie d'obtenir des liquidités pour faire face aux mois de fermeture. Par ailleurs, à la date de clôture, le Groupe dispose de deux nouveaux prêts garantis par l'Etat ; 10 millions d'euros obtenus le 15 décembre 2020 par SFCMC et 70 millions d'euros obtenus le 18 décembre 2020 par Groupe Lucien Barrière.

3. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L.232-1-II du code de commerce, la société n'a exercé aucune activité particulière en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4. ANALYSES DES RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE AU 31 OCTOBRE 2020

Au 31 octobre 2020, le Groupe affiche un chiffre d'affaires de 841 146 milliers d'euros contre 1 235 888 milliers d'euros au titre de l'exercice 2019 soit une baisse de 394 742 milliers d'euros.

L'excédent brut d'exploitation s'élève à 63 307 milliers d'euros contre 166 849 milliers d'euros en 2019 soit une baisse de 103 542 milliers d'euros.

Après prise en compte d'un montant d'amortissements et de provisions de -115 670 milliers d'euros (contre -79 452 milliers d'euros en 2019), des autres produits et charges opérationnels pour -12 386 milliers d'euros (contre -3 796 milliers d'euros en 2019), d'un résultat financier de -11 297 milliers d'euros (contre -3 840 milliers d'euros en 2019) et de la quote-part de résultat dans les entreprises associées de -7 049 milliers d'euros (contre -1 255 milliers d'euros en 2019), le résultat global des opérations s'élève à -121 475 milliers d'euros (contre 78 440 milliers d'euros en 2019).

Le montant du crédit d'impôts s'élève à 17 734 milliers d'euros (contre une charge d'impôts de 28 060 milliers d'euros en 2019).

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à -103 741 milliers d'euros (contre 50 380 milliers d'euros en 2019).

Au 31 octobre 2020, le périmètre de consolidation de Groupe Lucien Barrière et SFCMC comprenait les sociétés listées **en annexe des comptes consolidés**.

Nous vous demandons conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Les dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, précisent que toutes les informations visées audit article R 225-102 du Code de commerce, concernant le contenu du rapport de gestion sont également applicables au rapport sur la gestion du groupe, qui peut être inclus dans le rapport de gestion de la société.

5. OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS ET DE FINANCEMENT

Indépendamment des investissements de développement (dans le cadre de la création de nouveaux établissements), le Groupe affecte chaque année une enveloppe à la rénovation et au maintien en fonctionnement de ses actifs. Au titre de l'exercice 2020, les investissements de développement s'élèvent à 71 648 milliers d'euros et les investissements sur actifs existants et rénovations s'élèvent à 103 262 milliers d'euros ; l'ensemble des investissements étant financé avec les flux de trésorerie générés par l'activité du Groupe.

6. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

6.1 Au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2020 :

- Le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 0 euro (contre 0 euro l'exercice précédent).
- Les produits d'exploitation se sont élevés à 0 euro (contre 0 euro l'exercice précédent).
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à -47 milliers d'euros (contre -44 milliers d'euros l'exercice précédent).
- le résultat d'exploitation ressort à -47 milliers d'euros (contre -44 milliers d'euros l'exercice précédent).
- Après un résultat financier de -353 milliers d'euros, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à -400 milliers d'euros (contre 16 682 milliers d'euros l'exercice précédent).
- le résultat de l'exercice se solde par un déficit net de -400 milliers d'euros (contre 16 682 milliers d'euros de bénéfice net l'exercice précédent).

Au 31 octobre 2020, le total du bilan de la société s'élevait à 495 375 milliers d'euros (contre 498 849 milliers d'euros au 31 octobre 2019).

6.2 Présentation des Comptes Annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

Nous vous proposons donc d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés en annexe.

6.3 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à -400 043,73 euros de la manière suivante :

Déficit de l'exercice	-400 043,73 euros
Report à nouveau	73 718 537,16 euros
Montant à affecter	- 400 043,73 euros
Distribution de dividende	0 euros
Report à nouveau après affectation	73 318 493,43 euros

6.4 Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Montant par action	Abattement fiscal
31 octobre 2019	3 080 700,22	0,17 €	Eligibles pour les personnes physiques
31 octobre 2018	2 174 611,92 €	0,12 €	Eligibles pour les personnes physiques
31 octobre 2017	5 110 345,84€	0,28 €	Eligibles pour les personnes physiques

7. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

8. PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DES FILIALES

Le groupe SPD est le leader du marché des casinos en France et en Suisse et l'un des principaux acteurs de ce marché en Europe. Il est également une référence dans l'hôtellerie de luxe en France et bénéficie d'une forte notoriété dans les métiers de la restauration et des loisirs.

Le Groupe exerce deux activités principales, les casinos et l'hôtellerie haut de gamme :

Les Casinos : Le cœur de l'activité du Groupe est l'exploitation de 33 casinos au 31 octobre 2020, dont 27 en France, 3 en Suisse, 2 en Egypte et 1 à Abidjan. Groupe SPD est le 1^{er} opérateur de casinos en termes de PBJ Total en France. Le Groupe exploite également un Club de Jeux, ouvert à Paris depuis le 13 septembre 2019.

Le Groupe exploite six des dix premiers casinos en France, parmi lesquels le premier, le Casino d'Enghien-les-Bains, situé en région parisienne.

A l'étranger, le Groupe est leader en Suisse avec trois casinos : le Casino de Montreux ainsi que ceux de Fribourg et de Courrendlin.

L'Hôtellerie : Le Groupe SPD exploite 19 hôtels, dont 16 en France et 1 à Marrakech au Maroc et 1 à Saint Barthélemy. Un nouvel hôtel est en cours de construction à New York.

Les hôtels exploités par le Groupe sont situés dans des emplacements géographiques de premier choix, ce qui fait de Groupe SPD une référence de l'hôtellerie de luxe en France avec une majorité d'hôtels classés en catégorie « cinq étoiles ».

9. FILIALES ET PARTICIPATIONS

9.1. Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote :

Actionnaires	Lieu de résidence ou siège social	Usufruit actions	Nue-Propriété actions	Pleine propriété actions	Total actions	%
Alexandre et Joy Desseigne Barrière indivis	10, avenue du Square, Villa Montmorency 75 016 Paris (F)		16 573 781		16 573 781	91,46 % (NP)
Alexandre et Joy Desseigne Barrière indivis				1 048 100	1 048 100	5,78 % (PP)
Monsieur Dominique Desseigne	10, avenue du Square, Villa Montmorency 75 016 Paris (F)	17 073 666				94,22% (US)
Autocontrôle SPD			499 885		499 885	2,76% (NP)
Total		17 073 666	17 073 666	1 048 100	18 121 766	100%

9.2. Prise(s) de participation

SCI Les Neiges

En mars 2020, le Groupe a procédé au rachat de la société SCI de l'Hôtel des Neiges qui détenait les murs de l'Hôtel des Neiges.

Eclair de Génie

Le Groupe Barrière a procédé à une prise de participation à hauteur de 60% dans la société l'Eclair de Génie, qui exploite à ce jour les restaurants L'Eclair de génie et Dépôt Légal, directement ou sous forme de licences.

L'objectif de cette prise de participation est de diversifier les activités du Groupe dans le domaine de la restauration via notamment l'acquisition de deux nouvelles marques établies en France et en développement à l'international, et le rapprochement avec un Chef célébrité afin de profiter de son image et d'élargir le catalogue des concepts F&B de Barrière.

.9.3. Cession(s) de participation

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a cédé aucune participation significative.

Casino de Megève et Restaurant Le Puck

Les sociétés qui exploitaient le casino de Megève et le restaurant du Puck jusqu'au 2 avril 2019 ont été dissoutes suite à la transmission universelle de leur patrimoine à la société Mer et Neige Holding.

9.4. Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que notre société contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce les sociétés mentionnées en **annexe des comptes consolidés**.

9.5. Actionnariat salarié

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 octobre 2020.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce est au 31 2020 inexistante.

9.6 Administration de la société – Commissariat aux comptes et Conventions et engagements réglementés

9.6.1 Situation du mandat du président et des mandats des directeurs généraux délégués

Monsieur Dominique DESSEIGNE, Président de la société, a été nommé le 11 juin 2013 pour une durée indéterminée.

9.6.2 Situation des mandats des Commissaires aux comptes

Les mandats des Commissaires aux comptes se poursuivent.

9.6.3. Contrôle du commissaire aux comptes

Vous allez prendre connaissance du rapport général de votre commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

10. INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons les délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

En milliers d'euros	31/10/2019	31/10/2020
Solde sans échéances (factures non parvenues,...)	29	18
Solde des dettes dont l'échéance est antérieure au 31/10	-	-
Solde des dettes dont l'échéance est entre le 31/12 et le 31/10	-	-
Solde des dettes dont l'échéance est postérieure ou égale au 31/10	-	-
TOTAL	29	18

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

Le Président



Annexe 1 – Liste des entités consolidées

Sociétés	Pays	% d'intérêts	
		31/10/2019	31/10/2020
Filiales en Intégration globale			
Société de Participation Deauvillaise	France	Société mère	Société mère
Banière Interactive Gaming	Malte	60,00	60,00
Banière Digital Entertainment	France	60,00	80,00
Banière Japan	Japon	60,00	60,00
Banière Live	France	60,00	60,00
Casino de la Comiche (Bénodet)	France	60,00	60,00
Casino de Montreux SA	Suisse	46,72	46,72
Casino de Saint Raphaël	France	60,00	60,00
Casino de Sainte Maxime	France	60,00	60,00
Casino de Trouville	France	60,00	60,00
Casino des Atlantides (Sables d'Olonnes)	France	60,00	80,00
Casino du Jura (Courrendlin)	Suisse	59,96	59,96
Colaven SAS	France	60,00	60,00
Foncière Casinos (ex Foncière Accor Casinos)	France	60,00	60,00
GIE LB Services	France	60,00	60,00
GLB Casinos Suisse	Suisse	60,00	60,00
GLB Food and Beverage LLC	Emirats Arabes Unis	42,00	42,00
Groupe Lucien Banière SAS	France	60,00	60,00
Hôtel Banière Management USA Company LLC	USA	60,00	60,00
Hôtel Gray d'Albion	France	21,85	21,85
Hôtel Majestic S.A.	France	22,63	22,63
L'Eclair de Génie	France	-	36,00
LB Traiteur	France	60,00	60,00
La Plage du Majestic	France	22,63	22,63
La Plage du Gray d'Albion	France	21,85	21,85
Mer et Neige Holding	France	60,00	60,00
Nolaroads	France	36,00	60,00
Pavillon du Lac	France	60,00	60,00
SARL du Grand Bec	France	60,00	60,00
SARL Le Grand Hôtel de Dinard	France	60,00	60,00
SCI 6 Cannes Croisette	France	21,85	21,85
SCI les Neiges	France	-	80,00
Société Alsacienne de Jeux et Loisirs (Blotzheim)	France	60,00	60,00
Société Casinotière du Littoral Cannois SAS	France	21,85	21,85
Société Casino Megève Mont Blanc	France	60,00	-
Société d'Expansion Touristique de Biarritz	France	59,97	59,97
Société d'Expansion Touristique de Dax	France	60,00	60,00
Société d'Exploitation de l'Elephant d'Or d'Abidjan	Côte d'Ivoire	60,00	60,00
Société d'Exploitation de la Marque Fouquet's	France	60,00	60,00
Société d'Exploitation de l'Hôtel des Neiges	France	60,00	60,00
Société d'Exploitation de l'Hôtel et du Restaurant le Fouquet's	France	60,00	60,00
Société d'Exploitation des Eaux et Thermes d'Enghien-les-Bains	France	60,00	60,00
Société d'Exploitation du Complexe Touristique de Ribeaupville	France	60,00	60,00
Société d'Exploitation du Puck (Megève)	France	60,00	-
Société d'exploitation de l'Hôtel Carl Gustav Saint Barthélémy	France	21,85	21,85
Société d'Animation Touristique de Bordeaux	France	60,00	60,00
Société Biarrote de Participation	France	60,00	60,00

Sociétés	Pays	% d'intérêts	
		31/10/2019	31/10/2020
Société de Participations Casinières (ex Accor Casinos)	France	60,00	60,00
Société de développement LB4	France	60,00	60,00
Société de développement LB2	France	60,00	60,00
Société des Hôtels et Casino de Deeuville	France	60,00	60,00
Société d'Exploitation du Casino de la Baule	France	60,00	60,00
Société d'Exploitation Touristique de Menton	France	60,00	60,00
Société du Casino du Cap d'Agde	France	60,00	60,00
Société du Grand Casino du Touquet	France	60,00	60,00
Société Fermière du Casino de Riva-Bella (Ouistreham)	France	60,00	60,00
Société Fermière du Casino de Saint Malo	France	60,00	60,00
Société Fermière du Casino Municipal de Cennes	France	21,85	21,85
Société Fermière du Casino Municipal de Niederbronn les Bains	France	60,00	60,00
Société Fribourgeoise d'Animation Touristique	Suisse	60,00	60,00
Société Immobilière et d'Exploitation de l'Hôtel Westminster	France	60,00	60,00
Société Immobilière Touristique et Hôtelière de la Baule	France	59,96	59,96
Société La Rochelle Loisirs	France	60,00	60,00
Société Lucien Berrière Réservation Hôtellerie et Loisirs (ex SADV)	France	60,00	60,00
Société Lilloise d'Animation Touristique	France	60,00	60,00
Société Niçoise d'Exploitations Balnéaires	France	60,00	60,00
Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan	France	60,00	60,00
Société Nouvelle du Palais d'Emeraude de Dinard	France	60,00	60,00
Société pour le Développement Touristique de Carry le Rouet	France	60,00	60,00
Société pour le Développement Touristique de Cessis	France	60,00	60,00
Société Touristique de l'Île du Ramier (Toulouse)	France	60,00	60,00
Société Touristique du Caire	France	60,00	60,00
Société Touristique d'Animation de Bordeaux Lac	France	60,00	60,00
Société Touristique et Thermale d'Enghien Les Bains	France	60,00	60,00
Soparca	France	60,00	60,00
Stakes Ltd (Ex Dragonara Casino Ltd) (Malte)	Malte	21,90	21,90
Stakes Holding	Malte	43,80	43,80
Waterimage	Grande Bretagne		
Entreprises associées - Mises en équivalence			
MOMA Group	France	28,69	28,69
Latanier Expériences SAS (Saint Barthélemy)	France	10,93	10,93
Ryads Resort Development	Maroc	22,40	22,40
Original Hospitality AG	Suisse	12,00	12,00
GlamourDiscovery Turismo Ecologico LDA	Portugal	14,94	14,94

SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 octobre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

FIDEXCO France
19, rue Rossini
06000 Nice

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 octobre 2020)

Aux associés

SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE

10 Avenue Du Square
Villa Montmorency
75016 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er novembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

La note 1.2 de l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations financières et valeurs mobilières de placement. Nos travaux ont consisté à examiner l'approche et les hypothèses retenues par votre société, et à apprécier, sur la base des éléments disponibles à ce jour, le caractère raisonnable des estimations qui en résultent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly sur Seine et Nice, le 02 avril 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FIDEXCO France

Anne-Claire Ferrie

A blue shield logo with a white checkmark inside, followed by a handwritten signature in black ink.

Anne-Claire FERRIE

Philippe MATHEU

SOCIETE PARTICIPATION DEAUVILLAISE

10 Avenue du square

75016 PARIS

Comptes au 31/10/2020



Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/10/2020	31/10/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	482		482	482
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	424 401		424 401	424 401
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	6 784		6 784	6 784
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	431 668		431 668	431 668
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				301
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	63 172	132	63 039	56 172
(dont actions propres :)				
Disponibilités	668		668	10 709
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				1
ACTIF CIRCULANT	63 839	132	63 707	67 182
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	495 507	132	495 375	498 850

Exprimé en €

Rubriques	31/10/2020	31/10/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 276 357)	276 357	276 357
Primes d'émission, de fusion, d'apport	121 993	121 993
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 402	3 568
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	73 719	60 951
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-400	16 682
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	476 070	479 551
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 217	19 200
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18	29
Dettes fiscales et sociales		1
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	69	69
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	19 304	19 298
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	495 375	498 850

Rubriques	France	Exportation	31/10/2020	31/10/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			47	44
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			47	44
RESULTAT D'EXPLOITATION			-47	-44
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			2	16 834
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				2 548
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2	19 382
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			132	
Intérêts et charges assimilées			222	254
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				2 402
CHARGES FINANCIERES			355	2 656
RESULTAT FINANCIER			-353	16 726
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-400	16 682

Exprime en K€

Rubriques	31/10/2020	31/10/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	2	19 382
TOTAL DES CHARGES	402	2 700
BENEFICE OU PERTE	-400	16 682

I REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS CARACTERISTIQUES

Faits caractéristiques majeurs de l'exercice

Épidémie de Covid-19 – Impact sur les activités

Il est à noter que l'épidémie de Covid-19 impacte fortement l'activité des filiales directement et indirectement détenues par la société. L'ensemble des casinos et restaurants ont été fermés mi-mars conformément aux décisions gouvernementales.

Le gouvernement français ayant autorisé la réouverture, à compter du 2 juin 2020, des restaurants et des casinos, les établissements des Groupe Lucien Barrière SAS (GLB SAS) et Société Fermière du Casino Municipal de Cannes (SFCMC) ont rouvert à partir de cette date, en mettant en place des mesures sanitaires permettant d'assurer la sécurité des clients et du personnel. Le Groupe SPD a donc exploité ses casinos et ses hôtels du 1er novembre 2019 au 14 mars 2020 et du 2 juin au 26 octobre 2020 date à compter de laquelle compte tenu des nouvelles mesures gouvernementales l'ensemble de ses établissements européens ont été à nouveau fermés.

Dès la fermeture des établissements, les sociétés du groupe ont procédé à une adaptation de leur organisation, avec la mise en oeuvre d'un contrôle strict de ses coûts et investissements et en s'appuyant sur le dispositif gouvernemental de soutien mis en place en France (recours au chômage partiel, report d'échéances ou exonérations de charges sociales et fiscales...) et en travaillant avec ses partenaires sur le soutien qui pouvait être consenti (réduction de loyers, redevances....)

Le Groupe a continué à honorer ses échéances fournisseurs malgré la mise en activité partielle ou en congé de la quasi-totalité de ses personnels.

Dans ce contexte, la dette nette du Groupe au 31 octobre 2020 est de l'ordre de 343 M€, en hausse de près de 137 M€ sur la période.

Dans le cadre de la crise sanitaire, GLB SAS et SFCMC ont obtenu chacune un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) respectivement de 50 M€ et 20 M€ qui associé au tirage de l'ensemble de ses lignes bancaires disponibles leur ont permis d'assurer le niveau de liquidité suffisant à leurs filiales pour honorer leurs échéances salariales et fournisseurs.

Emprunt

La société a obtenu la suspension de son ratio d'exigibilité au 31 octobre 2020 et le report de 24 mois de l'échéance de juin 2020 de son prêt souscrit auprès de la Société Générale.

SPD a conclu en 2016 un contrat de prêt à moyen terme pour un montant de 30 millions d'euros à échéance 30 juin 2022 auprès de la Société Générale, dont le taux d'intérêt est EURIBOR +3 mois. Les fonds de cet emprunt sont destinés à la souscription d'un contrat de capitalisation auprès de la compagnie d'assurance SOGECAP. Conformément au contrat; un remboursement de 6,3 million d'euros a été opéré sur l'exercice précédent. Le nouvel échéancier convenu en 2020 stipule un remboursement de 6,3 millions en 2021 et de 12,9 millions en 2022.

En 2020, la société a souscrit à un nouveau placement pour 7 millions d'euros (26,2 millions en 2019).

Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 octobre 2020 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les montants sont exprimés en milliers d'euro.

1.1 Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2 Principales méthodes comptables

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement:

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les titres des sociétés filiales sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction d'éventuelles dépréciations. Ces dépréciations enregistrent l'écart entre le coût d'acquisition des titres de participation et leur valeur d'inventaire à la date de clôture, généralement déterminée en fonction de la situation nette comptable de la filiale ou en fonction de la valeur d'utilité de la participation, déterminée en fonction de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Les dividendes reçus sont comptabilisés en produits financiers dans l'exercice au cours duquel la décision de distribution intervient.

II ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

2.1 Engagements hors bilan

Les comptes titres de la société et le contrat de capitalisation souscrit auprès de la compagnie SOGECAP faisait au 31 octobre 2019 l'objet d'un nantissement auprès de la Société Générale en garantie de l'emprunt de 30 millions d'euros souscrit auprès de celle-ci. La banque a renoncé le 4 décembre 2019 au nantissement des comptes titres. Le contrat de capitalisation est lui toujours nanti à la date de clôture.

Par ailleurs, cette ligne de financement est soumise à des ratios d'exigibilité calculés sur la base des comptes consolidés de la société. Ces ratios sont respectés au 31 octobre 2019 et ont été suspendus au 31 octobre 2020.

2.2 Liste des filiales et des participations

Le tableau ci-après détaille les filiales et participations détenue par SPD.

III AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

3.1 Composition du capital

La société détient en propre 499 885 actions pour une valeur totale de 6 784 439,22 euros.

3.2 Épidémie de Covid-19 – Perspectives 2021

Les industries du jeux, de la restauration, hôtelières et du spectacle se trouvent aujourd'hui lourdement affectés par la crise sanitaire de la Covid-19. Au-delà de la fermeture momentanée des établissements en 2020 et 2021, le marché est affecté par la fermeture de frontières, l'interruption des transports internationaux et les limitations de déplacements.

En décembre 2020, GLB SAS et SFCMC ont obtenu chacune un nouveau Prêt Garanti par l'Etat (PGE) respectivement de 70 M € et 10 M€.

À la date d'arrêt des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Sur cette base les comptes annuels de la société au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2020 sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

IV EVENEMENTS POST-CLOTURE

A l'exception des conséquences des événements décrits en 3.2, aucun événement post-clôture identifié à la date d'arrêt des comptes.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	481 786		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	424 401 440		
Autres titres immobilisés	6 784 439		
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	431 185 879		
TOTAL GENERAL	431 667 665		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			481 786	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			424 401 440	
Autres titres immobilisés			6 784 439	
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			431 185 879	
TOTAL GENERAL			431 667 665	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL				

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations				
		132 220		132 220
DEPRECIATIONS		132 220		132 220
TOTAL GENERAL		132 220		132 220
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles		132 220		
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL			
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	19 217 360	6 317 360	12 900 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 400	18 400		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	68 625	68 625		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	19 304 385	6 404 385	12 900 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Tableau de variation des capitaux propres

	01/11/2019	Affectation de résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/10/2020
Capital social	276 357				276 357
Prime de fusion	27 623				27 623
Prime d'apport	93 028				93 028
Bon de souscription	1 342				1 342
Réserve légale	3 568	834			4 402
Réserves règlementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	60 951	12 767			73 719
Résultat de l'exercice	16 682	- 16 682		- 400	- 400
Total	479 551	- 3 081	-	- 400	476 070

Etats Financiers du 01/11/2019 au 31/10/2020

SOCIETE DE PARTICIPATION DEAUVILLAISE

INFORMATIONS FINANCIERES FILIALES ET PARTICIPATIONS	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE PART DE CAPITAL DETENUE (en %)	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CA net HT DU DERNIER EXERCICE CLOS	RESULTATS benefice ou perte du dernier exercice clos	DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	OBSERVATIONS
				BRUT	NET						
1- FILIALES DETENUES à + DE 50%											
GROUPE LUCIEN BARRIERE	1 215 145	1 031 339 047	60%	364 744 310	364 744 310	0	0	26 592 268	(105 083 352)	0	
2- PARTICIPATIONS DETENUES DE 10 à 50%											
S.F.C.M.C.	2 102 184	107 205 295	21%	58 187 375	58 187 375	0	0	11 961 826	1 572 009	0	
3- PARTICIPATIONS DETENUES à - 10%											
- Françaises	1 174 656	70 671 045	2%	1 469 755	1 469 755	0	0	28 157 131	(5 510 644)	0	
- Etrangères											
4- PARTICIPATIONS DETENUES à - 1%											
- Françaises	50 000	1 864 273	0,10%	0,01	0,01	0	0	3 221 094	1 863 276	1 838	
- Etrangères											